# RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION DE TELEPILOTES DE DRONES DU 14 au 25 juillet

LIMITE DE CANDIDATURE
23 Juin 2025

DURÉE DE LA MISSION
Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Afrique

1. **Description du projet**

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

**Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :**

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

## Objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement des capacités de la Direction de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants (DOCTRIS) dans la lutte contre le trafic illicite de drogue. Il s'agit en l'occurrence d'améliorer les possibilités de coordination des opérations tant terrestres que maritimes en utilisant des moyens aériens en appui d'actions menées au sol. Il s'agit également de contribuer à améliorer les capacités de surveillance et de filature des unités opérationnelles de la police et de la BITIS avec pour finalité le démantèlement d'organisations criminelles.

Un expert international (actif ou jeune retraité) issu d'une force de sécurité spécialisée européenne formera durant deux semaines 15 télépilotes de drones de la (DOCTRIS) et du Le Bureau des Investigations financières et de Lutte contre les Trafics illicites (BITIS) et les rendra autonomes dans la mise en œuvre de missions aériennes opérationnelles d'appui ou de surveillance.

**Stratégie de pérennisation**

Cette formation est demandée par la Direction Générale de Police Nationale et des douanes et correspond à une nécessité de modernisation des capacités opérationnelles de ses unités de terrain et de professionnalisation de ses personnels notamment dans la lutte contre les réseaux criminels.

Afin de créer une dynamique opérationnelle entre les services dédiés à la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, la formation sera menée conjointement avec celle en filature et surveillance

- Un livret opérationnel sera constitué par l'expert et sera remis à l'issue de la formation afin de pérenniser l'action et uniformiser les actions de formations déjà effectuées.

En outre, la formation est un préalable absolu à la mise à disposition des forces de sécurité d'appareils de haute technologie de type drones acquis dans le cadre du programme POC II.

**Description des tâches de l'expert**

Il interviendra sur les thématiques suivantes :

Partie théorique en salle

- Mécanique de vol ;

- Météo ;

- Pilotage ;

- Tactique de vol ;

- Préparation de mission ;

- Mise en œuvre d'un drone ;

- Maintenance de premier échelon.

Partie pratique pilotage sur site dégagé et sécurisé

- Apprentissage du pilotage d'un drone, de la prise en main à l'autonomie.

Partie pratique tactique sur site dégagé et sécurisé

- Gestion d'une mission air/sol de la prise en compte à la réalisation.

La formation se fera avec des drones de type MAVIC 3 thermique.

Un examen final élaboré par l'expert permettra d'évaluer la bonne acquisition des connaissances des stagiaires. Il déterminera l'obtention de la mention « a atteint les objectifs » sur l'attestation de participation qui sera remise à l'ensemble des stagiaires à l'issue de la session.

Le plan masse ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques présentés par l'expert au cours de la formation sont transmis par voie électronique avant son démarrage à z.genevee@poc-senegal.eu

**Résultats prévus**

À l'issue de la mission d'expertise :

Les opérateurs formés seront en mesure de mettre en œuvre, en autonomie complète, un drone dans des conditions optimales de sécurité et de discrétion, de le piloter, de déclencher et d'analyser les transmissions vidéo, d'assurer une maintenance de premier échelon, de mener une mission air/sol, de la prise en compte à la réalisation en pleine coordination avec des unités au sol ou en mer.

**Divers**

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est ZakiyaGENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu. Les candidatures (CV actualisé et lettre de motivation) de**vront lui être adressées directement sur son courriel, impérativement avant le 23 juin à 14 h00 heure de Dakar**

## Profil de l' expert

- Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière (Police/Gendarmerie) avec au minimum 15 années d'expérience professionnelle ;

- Ou jeune retraité d'une force de sécurité ;

- Appartenir ou avoir appartenu à une unité opérationnelle ayant eu à utiliser des drones de surveillance ;

- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Être qualifié dans la formation de télépilotes de drones ;
- Avoir déjà assuré des formations à l’étranger notamment en Afrique serait un atout.

